

2023-0423

2023-05-11

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 12/08/2024, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant le chlorothalonil RVD2022-17. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-0423
2023-05-11

CLORTRAM P-98M

MICROBIOCIDE UTILISÉ DANS LA FABRICATION DE PEINTURE POUR CONTRÔLER LA
FORMATION DE MOISSURE SUR LE FILM DE PEINTURE

Poudre

PRINCIPE ACTIF :

Chlorothalonil (tetrachloroisophthalonitrile)..... 98,0%

COMMERCIAL

No D'HOMOLOGATION 27057 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Des précautions complémentaires figurent sur le côté

AVERTISSEMENT



POISON

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

Contenu Net: 45,4 kg

Sostram Corporation
2525 Meridian Parkway, Suite 350
Durham, North Carolina
27713 USA (919) 226-1195

2023-0423

2023-05-11

MODE D'EMPLOI

Le **CLORTRAM P-98M** est un microbicide à large éventail d'actions qui protège contre les champignons. Son activité supérieure donne un rendement maximum comme fongicide dans les peintures-émulsions extérieures et intérieures au latex et les peintures à base de solvants. Le **CLORTRAM P-98M** possède diverses qualités avantageuses essentielles dans la fabrication de peintures résistantes aux champignons.

Ces qualités sont:

- solubilité dans l'eau exceptionnellement faible
- basse tension de vapeur
- particules fines

Peintures-Émulsions Extérieures et Intérieures au Latex - Pour les peintures extérieures, utiliser 0,5 - 0,85 kg par 100 litres. Pour les peintures intérieures, utiliser 0,25-0,5 kg par 100 litres.

Peintures à Base de Solvants - Utiliser 0,5 – 0,85 kg par 100 litres.

RECOMMANDATIONS POUR L'EMPLOI DE CLORTRAM P-98M

Peintures-Émulsions du Latex - CLORTRAM P-98M, poudre microbroyée, se disperse mieux pendant l'opération de broyage des pigments. L'équipement de broyage utilisé habituellement dans la fabrication de la peinture est bien satisfaisant.

En général, 0,5 – 0,85 kg de **CLORTRAM P-98M** par 100 litres de peinture extérieure est suffisant pour une protection efficace contre le mildiou sur la peinture. Dans les endroits constamment exposés au mildiou, comme la côte ouest, on recommande une dose jusqu'à 0,85 kg. On estime qu'une dose de 0,25 - 0,5 kg est suffisante pour les peintures intérieures au latex. Utilisé selon les doses recommandées, le **CLORTRAM P-98M** peut servir d'agent microbicide dans les peintures destinées aux surfaces qui ne touchent pas à la nourriture, dans les établissements alimentaires.

Le **CLORTRAM P-98M** est compatible avec l'oxyde de zinc dans les peintures au latex. Le **CLORTRAM P-98M** peut être utilisé avec des latex acryliques non modifiés ou modifiés à l'aide d'alkyde, des acryliques vinyliques ou des acétates polyvinyliques. Si un agent de conservation pour le bidon est combiné avec le **CLORTRAM P-98M**, on doit d'abord examiner sa compatibilité avec le **CLORTRAM P-98M**. Nos études démontrent que certains agents de conservation pour la boîte semblent réagir avec le **CLORTRAM P-98M** et produisent une boîte jaunissante dans la boîte.

Peintures Extérieures à Base de Solvants - Le CLORTRAM P-98M peut être utilisé pour aider à protéger les peintures extérieures à base de solvants contre la croissance de champignons, à raison de 0,5 – 0,85 kg par 100 litres. Encore ici, la dispersion s'accomplit aisément pendant l'opération de broyage des pigments. Comme pour les peintures au latex, l'oxyde de zinc s'emploie avec le **CLORTRAM P-98M**.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la **Loi sur les produits antiparasitaires**.

2023-0423

2023-05-11

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

On doit prendre les précautions suivantes pendant la manipulation et l'emploi de **CLORTRAM P-98M**.

La quantité de principe actif (p.a.) manipulée par personne par jour **NE DOIT PAS** dépasser 4,6 kg dans le cas des activités de mélange et de chargement. Cette restriction est destinée à réduire au minimum l'exposition de toute personne manipulant le produit. Il est possible que les activités de mélange et de chargement doivent être réalisées sur plusieurs jours et par plusieurs personnes.

Ne pas mettre en contact avec les yeux. Le **CLORTRAM P-98M** peut causer des blessures sévères aux yeux. Porter des lunettes ou un écran de protection pour les yeux pendant la manipulation de ce produit. Voir les Premiers Soins. **Éviter le contact avec la peau ou les vêtements.** Voir les Premiers Soins.

Ne pas avaler. Éviter de respirer les poussières. Peut être mortel s'il est inhalé.

Remarque: Le **CLORTRAM P-98M** peut provoquer des effets secondaires allergiques temporaires, caractérisés par une rougeur des yeux, une irritation bénigne des bronches et une rougeur ou une éruption sur les parties exposées de la peau. Les personnes allergiques doivent consulter le médecin. Voir les Premiers Soins.

Porter des lunettes ou un écran de protection pour les yeux pendant la manipulation de **CLORTRAM P-98M**.

Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche éliminant les vapeurs organiques approuvée par le National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH) et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides ou d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides durant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.

Laver les vêtements extérieurs s'ils ont été exposés à la poussière ou au produit renversé. Jeter les souliers qu'on ne peut décontaminer.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Le **CLORTRAM P-98M** est toxique pour les poissons. Garder loin des lacs, cours d'eau ou étangs.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE:

Entreposer le **CLORTRAM P-98M** dans un endroit sec. Protéger contre la chaleur excessive. **Ne pas** contaminer l'eau, les aliments pour humains ou pour animaux pendant l'entreposage ou l'élimination.

ÉLIMINATION

1. Rincer à fond le récipient vide et ajouter les rinçures au site de traitement.

2023-0423

2023-05-11

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours à un lavage gastrique. Les personnes ayant une réaction allergique temporaire peuvent soulager leurs symptômes à l'aide d'antihistaminiques, de crèmes stéroïdes ou de stéroïdes systémiques.